

Zeitschrift: Rapport annuel / Office national suisse du tourisme
Herausgeber: Office national suisse du tourisme
Band: 26 (1966)

Rubrik: Administration

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'assemblée générale s'est déroulée le 26 mai au couvent d'Engelberg en présence de 128 membres qui détenaient 8279 voix. Parmi les personnalités présentes, on notait des représentants des organes touristiques de la République fédérale d'Allemagne, de Belgique, de France, d'Israël, d'Italie, de Yougoslavie, d'Autriche, de Scandinavie et d'Espagne. Notre président, M. Gabriel Despland, conseiller aux Etats, a relevé l'importance du rôle du tourisme dans la balance des revenus et commenté les messages du Conseil fédéral concernant l'augmentation de la subvention dont bénéficie l'ONST et l'ouverture d'un crédit spécial pour la rénovation de l'agence de Paris.

Le directeur de l'ONST a ensuite exposé les directives en matière de propagande. Elles ont été acceptées à l'unanimité par l'assemblée, de même que le 25^e rapport annuel et les comptes pour 1965. M. Hermann Leuenberger, conseiller national, président de l'Union syndicale et représentant de la Confédération au Bureau, a été élu membre du comité. A la fin de 1966, l'ONST comptait 351 membres, soit trois de plus qu'en 1965.

1. *Organes*a) *Membres**Nouvelles admissions**Cotisation*

Société suisse du Jura, Olten	fr. 500.-
Verbandsdruckerei, Berne	fr. 500.-
Chemin de fer du Schilthorn SA, Mürren	fr. 500.-
Téléfériques Trübsee-Stand-Kleintitlis SA, Wolfen- schiesen	fr. 500.-
Unilever (branche suisse) SA, Zurich	fr. 500.-
(Cette société succède à la Société des Etablissements Saïs, graisses et huiles alimentaires, qui a démissionné.)	

Démisions

Publicitas SA, Lausanne	fr. 760.-
Mosse Annoncen AG, Zurich	fr. 500.-
Orell Füssli Annoncen AG, Zurich	fr. 500.-
Schweizer Annoncen AG, Zurich	fr. 500.-
Compagnie Italiana Turismo (CIT) Suisse)	fr. 500.-
Kuoni Frères, Transports Internationaux, Zurich	fr. 500.-
Wipf & Co., Zurich	fr. 500.-
Société des Etablissements Saïs, Zurich	fr. 500.-

b) Comité

Le Comité a siégé le 13 avril dans la maison de la « Rose rouge », l'un des joyaux de la petite cité médiévale de Regensberg. Dans son rapport, le directeur a exposé la campagne de deux ans entreprise avec le lancement – assorti de concours – du calendrier suisse des vacances; il a mis le Comité au courant des mesures prises en prévision de l'inauguration, le 23 juin, du Swiss Center de New York.

En liaison avec l'exposé relatif aux comptes et au bilan, le vice-directeur a relevé que les réductions sensibles des dépenses prévues au budget n'ont pas pu prévenir un déficit. Les dépenses se sont réparties comme suit:

Propagande à frais fixes (siège principal de Zurich, conception et production du matériel de propagande, agences)	59,9 %
Propagande à frais variables	35,4 %
Administration	4,7 %

Le 23 novembre, à Berne, le Comité a mis au point le programme d'activité et de propagande pour 1967 et le budget 1967.

Le programme d'activité et de propagande est fondé sur le slogan arrêté en 1962: « Courez l'Europe – détendez-vous en Suisse ». L'ONST s'emploiera, comme au cours des années précédentes, à gagner de plus larges milieux à la conception des « vacances actives », bénéfiques pour le corps et pour l'esprit. Il a décidé de lancer en Suisse une campagne: « Après tout voyage au loin – vacances en Suisse ».

Le 3 octobre, le Conseil fédéral a désigné trois nouveaux représentants de la Confédération au Comité de l'ONST pour la fin de la période administrative en cours:

M. Fred Bieri, docteur en droit, ministre, chef de la division administrative du département politique
(succède à M. Max Grässli, ministre);

M. Albert Fischer, docteur ès sciences économiques, chef de la division des automobiles des PTT, Berne
(succède à M. Hans Burckhardt, directeur);

M. Charles Lancoud, directeur du service des télécommunications des PTT, Berne
(succède à M. Bernard Delaloye, ing. dipl.).

c) Bureau

Le Bureau a tenu deux séances, le 29 mars et le 21 octobre. Deux affaires l'ont occupé avant tout: les nouveaux crédits demandés à la Confédération et l'aménagement des nouveaux Centres suisses de Lon-

dres et de New York. Les Chambres fédérales ne se sont prononcées qu'en décembre seulement sur l'augmentation de la subvention allouée à l'ONST et sur l'ouverture d'un crédit spécial pour la rénovation de l'agence de Paris – ce qui a eu pour effet d'entraver non seulement l'exécution du programme de 1966 mais aussi, dans une certaine mesure l'aménagement du programme pour 1967. Le président et le directeur ont largement commenté les deux messages du Conseil fédéral et les discussions qui se sont déroulées au sein des commission et des conseils.

L'effectif du personnel ne s'est que très légèrement modifié au regard de l'année précédente:

	1965	1966
Zurich	40	42
+ 2 volontaires	–	2
Agences	200	197
	<hr/> 240	<hr/> 241

Personnel des agences qui vendent des billets

Amsterdam	14	14
Bruxelles	20	20
Francfort s/M.	20	20
Londres	39	39
Milan	9	9
New York	25	25
Nice	3	3
Paris	31	28
Rome	6	6
Stockholm	6	6
Vienne	8	8

Personnel des agences qui ne vendent pas de billets

	1965	1966
Buenos Aires	1	1
Francfort / représentation de Düsseldorf	1	1
Le Caire	4	4
Copenhague	3	3
Madrid	5	5
San Francisco	5	5

Pour l'ensemble des agences, les effectifs du personnel occupé temporairement sont restés sans changement :

	Eté 1965	Eté 1966
Bruxelles	3	2
Londres	1	—
Copenhague	—	1
Paris: été	6	6
hiver	3	3
Rome	1	1
San Francisco	—	1
	14	14

Le personnel des agences était composé comme suit au cours de l'exercice :

- 72 employés soumis au règlement de service ONST
 - 11 fonctionnaires CFF
 - 3 stagiaires
 - 111 employés engagés par les agences aux conditions locales en vigueur
- 197

Bien que le travail ait augmenté, ni le siège principal, ni les agences n'ont accru les effectifs du personnel (y compris les collaborateurs temporaires).

La prospection des marchés a été développée. Les chiffres des ventes des agences ont atteint 27 millions de francs, en augmentation de 4% au regard de l'année précédente.

Nous avons attaché une attention toute particulière à la formation et au perfectionnement professionnels du personnel, en partie aussi parce que, pour des raisons d'économie, nous occupons une plus forte proportion de collaborateurs étrangers qu'hier.

Nous avons organisé 6 voyages d'études à l'intention du personnel des agences :

- du 10 au 15 janvier voyage aux Grisons de onze employés des agences de Bruxelles, Francfort, Copenhague, Londres, Milan, New York, Paris, Rome, Stockholm et Vienne
- du 16 au 21 mai voyage à travers la Suisse centrale
- du 6 au 11 juin voyage à travers toute la Suisse pour collaborateurs qui ne connaissent pas, ou mal, le pays

du 5 au 10 septembre voyage à travers l'Oberland bernois
du 12 au 17 septembre voyage au Tessin
du 3 au 12 octobre visite d'établissements d'éducation, d'écoles privées et de homes d'enfants. Nous disposons ainsi, à tout le moins dans les agences les plus importantes, de collaborateurs en mesure de donner des informations en toute connaissance de cause.

33 employés des agences d'Amsterdam, Bruxelles, Francfort, Londres, Madrid, Milan, New York, Paris, Rome, San Francisco, Vienne, ainsi que notre collaboratrice pour les problèmes de l'éducation (Lausanne) ont pris part aux voyages de printemps et d'automne.

Nous remercions les organes locaux et régionaux du tourisme, les entreprises de transport et les autres milieux intéressés au tourisme de l'appui qu'ils nous ont donné au cours de ces voyages d'études. Leur aide en a facilité le déroulement.

A la fin de l'exercice, les chefs des agences de Nice et de Stockholm, atteints par la limite d'âge, ont pris leur retraite.

M. Alexandre Meyer, chef de l'agence de Nice, est né à St-Petersbourg, où il a fait ses études. Il a acquis sa formation de spécialiste du tourisme et des voyages à Changhaï, à Paris et à la Côte d'Azur. Il est entré au service de l'ONST en 1945, tout d'abord à titre de chef intérimaire de l'agence de Nice; il a été nommé chef en titre en 1948. Il a dirigé cette agence avec succès pendant près de vingt ans. Nous le remercions cordialement pour le dévouement et l'initiative dont il n'a cessé de faire preuve.

Dès le 1^{er} janvier 1967, l'agence de Nice sera provisoirement rattachée à celle de Paris; elle continuera à être temporairement dirigée par M. Meyer.

M. Charles Dierauer, chef de l'agence de Stockholm, a pris possession de ses fonctions le 1^{er} janvier 1938, après une formation de plusieurs années à New York et à Paris. Grâce aux relations qu'il a nouées, il est parvenu à engager un nombre sans cesse croissant de touristes suédois à séjourner en Suisse. M. Dierauer est le premier ressortissant étranger auquel l'Office suédois du tourisme ait remis sa médaille pour le mérite et un diplôme. Cette distinction souligne bien les services que M. Dierauer a rendus aux deux pays. Nous le remercions sincèrement pour l'œuvre qu'il a accomplie, à notre service et au service de la « présence de la Suisse ».

Le bureau a appelé M. Bruno Baroni, qui fait partie depuis vingt ans du personnel de l'ONST, à présider aux destinées de l'agence de Stockholm. M. Baroni a travaillé successivement dans nos agences de Francfort, Paris, Londres et New York.

Visites d'agences

Les agences suivantes ont été visitées par des représentants du siège central:

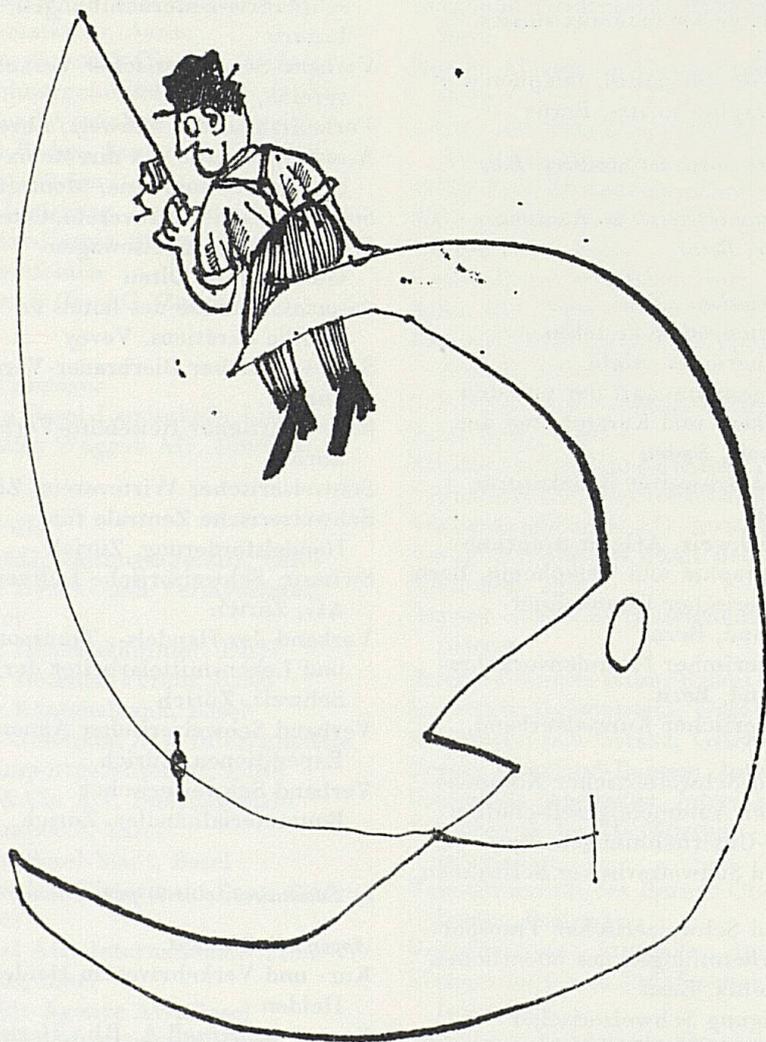
par le directeur: Amsterdam, le Caire, New York et Paris

par le vice-directeur: Francfort, Düsseldorf, Stockholm, Copenhague, New York, San Francisco et Tel Aviv (à l'occasion de la Foire internationale).

Vente de titres de transport et convention CFF/ONST. Le 31 mai 1966, le Conseil fédéral a entériné la revision de la convention passée entre les CFF et l'ONST au sujet de la propagande générale à l'étranger; la convention révisée est entrée en vigueur avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 1965.

Dans l'immeuble que nous occupons, Talacker 42 à Zurich, nous avons aménagé au 6^e étage un *local d'exposition*; il sera réservé aux projections de films et aux expositions internes. Cette innovation facilitera l'information des visiteurs étrangers qui, en nombre toujours plus grand, manifestent le désir de s'initier à notre activité et à nos méthodes de propagande.

Domani, forse, sulla luna...



ma, intanto, visitate la Svizzera!
